

<b>Zeitschrift:</b>	Candollea : journal international de botanique systématique = international journal of systematic botany
<b>Herausgeber:</b>	Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève
<b>Band:</b>	31 (1976)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Une espèce nouvelle de la flore du Maroc : <i>Phlomis antiatlantica</i> (Labiatae)
<b>Autor:</b>	Peltier, Jean-Paul
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-880258">https://doi.org/10.5169/seals-880258</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Une espèce nouvelle de la flore du Maroc: *Phlomis antiatlantica* (Labiatae)

JEAN-PAUL PELTIER

## Résumé

Peltier, J.-P. (1976). Une espèce nouvelle de la flore du Maroc: *Phlomis antiatlantica* (Labiatae). *Candollea* 31: 5-10. Résumé anglais.

Description et illustration de cette espèce nouvellement découverte, suivies d'une clef de détermination des taxons marocains de ce genre.

## Abstract

Peltier, J.-P. (1976). A new species from Morocco: *Phlomis antiatlantica* (Labiatae). *Candollea* 31: 5-10. In French.

Description and illustration of this newly discovered species, followed by a key to the *Phlomis* taxa found in Morocco.

Au cours d'une mission au sud d'Aoulouz, dans l'Anti-Atlas central, j'ai été amené à récolter un *Phlomis* qui ne montrait que peu d'analogie avec ceux que l'on rencontre habituellement dans la région. L'analyse morphologique devait me conduire à considérer ce taxon comme une nouvelle espèce. J'en donne ci-après la description.

Je tiens à remercier ici tous ceux qui m'ont aidé à réaliser ce travail: M. le conservateur de l'herbier de Montpellier qui m'a aimablement envoyé de nombreux exsiccata en prêt, dont la précieuse planche d'herbier de Broussonet; M. J. Lewalle à qui je dois la diagnose latine; MM. El-Haimeur et C. Raynaud qui ont réalisé les figures qui illustrent le texte; en outre, ce dernier a bien voulu relire ces quelques lignes et me faire part de ses remarques.

## *Phlomis antiatlantica* J.-P. Peltier, spec. nova

**Typus:** Maroc, Anti-Atlas central, brèches et conglomérats de l'Adrar Minount ( $x = 382$  km,  $y = 229$  km), alt. 1480 m, 5.6.1975, J.-P. Peltier (MPU; isotypi: G, RAB).

A *P. italica*, cui maxime affinis, differt foliis anguste ovatis, basi angustatis nec truncatis vel cordatis; calyce campanulato; nuculis in apice stellato-pilosis.

Plante vivace à souche ligneuse de 80 cm de haut, rameuse. Tiges quadrangulaires, feuillées dès la base. Feuilles caulinaires toutes pétiolées, à pétiole court

(0.5-1 cm), les florales (bractées), surtout les supérieures, subsessiles; limbe ovale-lancéolé, rétréci à la base, entier, gauffré, aigu à l'extrémité ou très rarement arrondi. Tout l'appareil végétatif couvert d'un tomentum floconneux de poils étoilés, dense sur la tige, les pétioles et la face inférieure des feuilles, moins épais sur la face supérieure qui est verte. Fleurs de 17-20 mm de long, en verticilles écartés de 7-10 fleurs, bractéolées; bractéoles linéaires aiguës, de 1 mm de large, plus courtes que le calice et pourvues d'un tomentum de poils étoilés. Calice campanulé de 11-13 mm de long, à dix nervures: cinq principales qui se poursuivent dans le mucron et cinq commissurales bifurquées aux sinus en nervures marginales sur les dents; entièrement et uniformément recouvert extérieurement d'un tomentum de poils étoilés, intérieurement très hérissé à la gorge de poils simples unicellulaires, pubescent dans la moitié supérieure et glabrescent dans la partie inférieure. Dents subégales, longues de 1.2 mm environ, ogivales-obtuses, nettement plus larges que longues, pourvues d'un mucron terminal tomenteux de 0.3 mm. Corolle rose; tube pourvu d'un anneau interne de poils; lèvre supérieure en casque, l'autre à trois lobes étalés; tomenteuse au dehors et intérieurement hérissée sous le casque et sur les nervures de longs poils pluricellulaires. Quatre étamines à filet pubescent, saillantes sous le casque; anthères glabres, à loges opposées s'ouvrant par une seule fente. Nucules à trois faces, obovales, rétrécies à la base, longues de 5-6 mm, larges de 2-3 mm, à apex garni de poils dressés; hile basal.

La plante est voisine du *P. italicica* Smith, endémique des Baléares. Elle en diffère surtout par ses feuilles ovales-lancéolées, rétrécies à la base en un court pétiole, la calice campanulé et les nucules à apex garni de poils étoilés dressés. Le *P. antiatlantica* est également voisin du *P. caballeroi* Pau var. *submontana*; il en diffère principalement par les dents du calice nettement plus larges que longues, les bractéoles plus étroites et la forme des feuilles.

Le *P. antiatlantica* est assez répandu, à partir de 1480 m environ, sur les pentes, couronnées de hautes falaises de dolomie adoudounienne, de l'Adrar Minount; les plantes qui l'accompagnent le plus fidèlement dans ces milieux, encombrés de conglomérats et de brèches très patinés, sont en particulier: *Artemisia herba-alba* Asso, *Launaea acanthoclada* Maire, *Convolvulus trabutianus* Schweinf. & Muschler, *Lavandula mairei* Humbert, *Pallenis spinosa* (L.) Cass. subsp. *cuspidata* (Pomel) Batt., *Thymus leptobotrys* Murbeck et *Acacia gummifera* Willd. Au pied de l'Adrar, dans les cuvettes internes mises en cultures, le *P. antiatlantica* jalonne les oueds secondaires avec le *Ziziphus lotus* (L.) Lam. Dans la région, je ne l'ai retrouvé que sur les rhyolites de l'Adrar Fouilim, vers 1600 m, en compagnie des *Chamaerops humilis* L., *Artemisia herba-alba* Asso, *Lavandula dentata* L., *Lygeum spartum* L. et *Polygala balansae* Cosson. Le *Phlomis antiatlantica* serait donc une espèce des milieux arides et semi-arides à hiver frais.

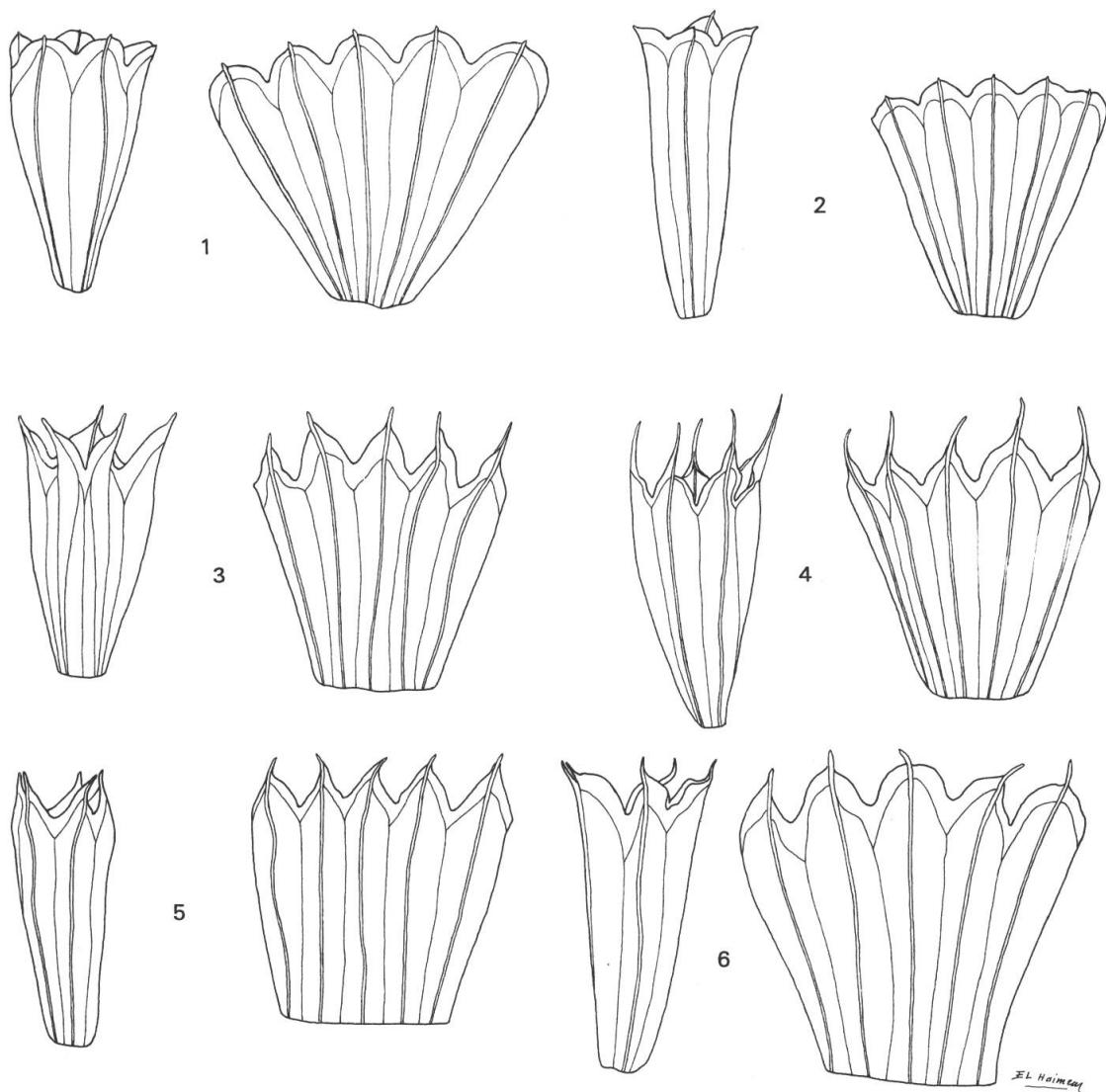


Fig. 1-6. — Calices en vue externe et interne (pilosité non figurée): 1, *P. antiatlantica*; 2, *P. italica*; 3, *P. caballeroi* var. *submontana*; 4, *P. purpurea* var. *purpurea*; 5, *P. purpurea* var. *almeriensis*; 6, *P. caballeroi* var. *caballeroi*.

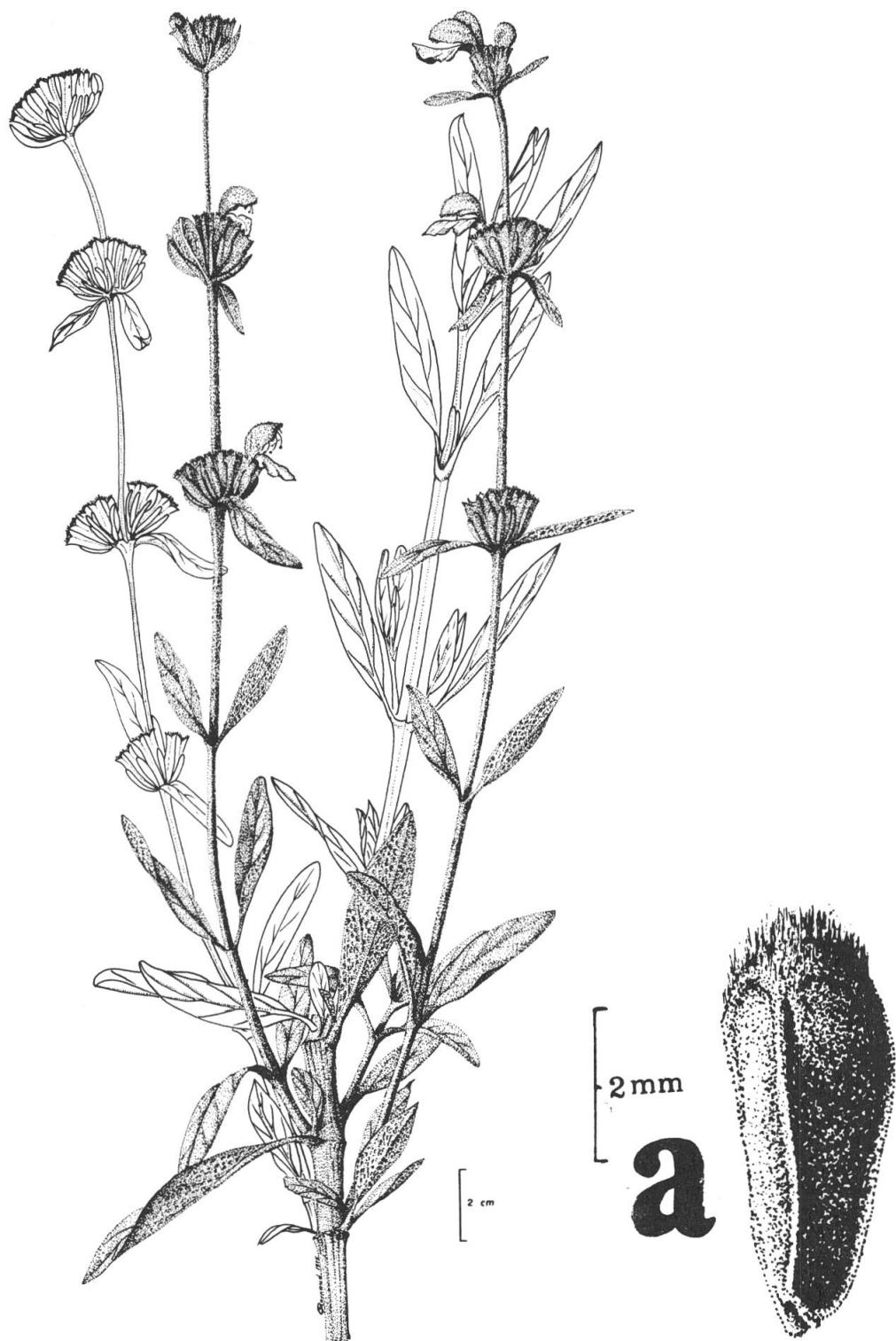


Fig. 7. — *Phlomis antiatlantica*, habitus et (a) nucule.

*Clef de détermination des Phlomis marocains<sup>1</sup>*

1a.	Indument du calice comprenant des poils étoilés glanduleux . . . . .	2
1b.	Indument du calice ne comprenant jamais de poils étoilés glanduleux . . . . .	3
2a.	Fleurs roses; feuilles inférieures ovales . . . . . <i>P. samia</i> subsp. <i>maroccana</i>	
2b.	Fleurs jaunes; feuilles inférieures lancéolées <i>P. crinita</i> var. <i>mauritanica</i>	
3a.	Indument du calice simple . . . . .	4
3b.	Indument du calice double . . . . .	7
4a.	Calice à dents aiguës, sensiblement aussi larges que longues; bractéoles larges de 2 mm au moins (pilosité non comprise). . . . .	5
4b.	Calice à dents obtuses, nettement plus larges que longues; bractéoles larges de 1 mm au plus . . . . .	6
5a.	Dents du calice à mucron égalant ou dépassant la longueur de la dent <i>P. purpurea</i> var. <i>purpurea</i>	
5b.	Dents du calice à mucron égalant, au plus, la moitié de la dent <i>P. caballeroi</i> var. <i>submontana</i>	
6a.	Feuilles inférieures lancéolées, rétrécies en un pétiole d'environ 1 cm de long; calice campanulé; nucules à apex garni de poils étoilés dressés <i>P. antiatlantica</i>	
6b.	Feuilles inférieures ovales-lancéolées, cordées ou tronquées à la base, à pétiole dépassant généralement 1 cm de long; calice obconique; nucules à apex glabre . . . . . <i>P. italica</i>	
7a.	Calice à dents aiguës, pourvues d'un mucron égalant la moitié du tube; feuilles inférieures rétrécies à la base . . . . . <i>P. herba-venti</i>	
7b.	Calice à dents pourvues d'un mucron égalant, au plus, le tiers du tube; feuilles inférieures tronquées ou cordées à la base . . . . .	8
8a.	Calice à dents obtuses, nettement plus larges que longues <i>P. caballeroi</i> var. <i>caballeroi</i>	
8b.	Calice à dents aiguës, sensiblement aussi larges que longues . . . . .	9
9a.	Dents du calice à mucron égalant ou dépassant la longueur de la dent <i>P. purpurea</i> var. <i>purpurea</i>	
9b.	Dents du calice à mucron nettement inférieur à la longueur de la dent <i>P. purpurea</i> var. <i>almeriensis</i>	

<sup>1</sup> L'indument du calice est dit simple lorsqu'il est uniquement formé de poils étoilés apprimés à branches sensiblement égales; il est dit double lorsqu'à ce type de poils se mêlent de longs poils pluricellulaires, simples ou étoilés (l'une des branches s'étant développée aux dépens des autres qui sont atrophées).

L'inclusion, dans cette clef, des *P. purpurea* var. *purpurea* et (à titre dubitatif) *P. italica* exige une explication.

Il existe, dans l'herbier de Montpellier, un *Phlomis* étiqueté: "*P. purpurea*, Barbarie". Sur la même planche d'herbier figure un deuxième *Phlomis* étiqueté: "*P. purpurea*, Mogador (Broussonet)". J'ai pu en vérifier les déterminations. Le premier possède tous les caractères morphologiques du *P. purpurea* L. var. *purpurea*; toutefois l'indument du calice est simple au lieu d'être double: il pourrait donc s'agir là d'une forme nouvelle. Le deuxième, comme l'a par ailleurs déjà signalé Knoche (1922: 334), est bien identique au *P. italica* Smith, endémique des Baléares. Mais Knoche, qui a examiné la planche de Broussonet, n'indique pas qu'elle est hétérogène: tout laisse donc supposer que, lors d'une manipulation, les *Phlomis* récoltés par Broussonet ont été déclassés, d'autant qu'ils n'étaient pas attachés. Si l'on admet cette éventualité, celle-ci a dû se produire après 1922.

La station indiquée par Broussonet n'a jamais été retrouvée et l'on doit considérer que le *P. italica* a maintenant disparu de la flore du Maroc.

Quant au *P. purpurea* var. *purpurea*, il a été découvert au Maroc en 1955, dans la région de Tanger, par Ruiz de la Torre; si la plante de Montpellier a bien été récoltée en "Barbarie" et par Broussonet, ce que suggère l'écriture de l'étiquette de la planche d'herbier, il semble qu'il faille attribuer à ce dernier et non à Ruiz de la Torre, comme on l'a fait jusqu'à présent, la découverte au Maroc de cette espèce.

#### RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

Knoche, H. (1922). *Flora Balearica*, vol. 2. Montpellier.